

L'association Vacances Ouvertes
avec le concours de l'Agence Nationale
pour les Chèques-Vacances

UN RÉPIT MÉRITÉ

S'engager pour les vacances
de ceux qui aident

DISPOSITIF 2010

Vous êtes une structure et souhaitez vous investir ou renforcer votre action sur la problématique du répit des aidants familiaux. Vacances Ouvertes propose de vous financer et de vous accompagner dans la définition et la réalisation de vos projets.

D'après la dernière enquête HID de l'INSEE, la France compterait environ 3.7 millions d'aidants familiaux. Avec l'augmentation à venir du nombre de personnes âgées dépendantes, le rôle des aidants va devenir crucial car ils sont un maillon clé dans le maintien à domicile. 80% des personnes âgées aidées vivent à domicile grâce à leur entourage.

Or, les aidants sont souvent fragilisés : 75% ressentent du stress ainsi qu'une fatigue morale et physique, et 40% déclarent que leur rôle ne leur permet plus de partir en vacances. Le risque d'épuisement est bien réel pour nombre d'entre eux.

Monter un projet vacances avec les aidants, c'est faire le pari de la valorisation des personnes, par le biais d'une action qui leur procure bien-être, plaisir et énergie, et qui les renforce dans leur rôle d'aidant.

Pour plus de renseignements

Alexandra Grézanlé : 05 49 01 49 69
agrezanle@vacances-ouvertes.asso.fr

Pour les Régions Nord-Pas de Calais et Picardie :

Sandrine Mercier : 03 27 49 99 52
smercier@vacances-ouvertes.asso.fr

www.vacances-ouvertes.asso.fr, Partie Aidants

vacances
ouvertes 

L'AIDE APPORTÉE PAR VACANCES OUVERTES :

- une aide financière, versée en Chèques-Vacances grâce au partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
- une aide méthodologique au montage de projets

Un premier bilan...

Ce soutien aux aidants est expérimenté depuis 2008 en Poitou-Charentes. Au total, ce sont **68 aidants** familiaux qui sont partis en vacances, ainsi que **56 personnes aidées et 18 autres membres de leur famille**.

54 départs ont concerné des **départs aidants-aidés** et **14 des départs d'aidants sans les personnes aidées**.

Quand les aidants sont partis sans la personne aidée, ils ont opté pour **différentes solutions de remplacement** : hébergement temporaire, remplacement par un membre de la famille, soutien professionnel à domicile renforcé...

Les aidants étaient les conjoints de la personne aidée **dans 70% des cas**, leur enfant, petit enfant, frère ou sœur pour le reste.

Chaque aidant a été aidé financièrement à hauteur de **250 euros en moyenne**

2 structures (une association et un CCAS) ont proposé un départ collectif aidant-aidé accompagné de professionnels ou de bénévoles pour soulager les aidants.

Afin de **mobiliser les aidants sur la construction d'un projet vacances**, plusieurs méthodes ont été employées : conférence, réunion d'information, envoi de plaquettes ou groupe de paroles.

Peuvent être soutenus les **projets de vacances individuels ou collectifs, autonomes ou accompagnés** :

- avec des **aidants** et/ou les **personnes aidées** et/ou les autres membres de leur famille
- prévoyant des départs **d'au moins 4 nuits** en France à toute période de l'année
- concernant des aidants ayant un **revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 15 750 euros** pour la première part fiscale (à laquelle se rajoute 3 937.5 euros par demi-part supplémentaire)
- Ayant un coût maximum de **68 euros par jour et par personne** (transport, alimentation, hébergement, loisirs et assurances)

Un projet vacances peut avoir de nombreux impacts positifs...

POUR LES AIDANTS :

- regain d'énergie au retour
- création de nouveaux liens sociaux
- déculpabilisation de l'aidant
- meilleure acceptation du besoin de répit
- participation à de nouvelles activités

POUR LES STRUCTURES :

- proposer un projet vacances peut amener des aidants à se rapprocher de la structure
- un projet vacances permet d'aborder de nombreuses questions : solution de remplacement, sentiment de culpabilité de l'aidant...
- une préparation et/ou un séjour collectif peut créer une dynamique de groupe, notamment après le séjour, amenant de nouvelles propositions ou activités

La parole aux aidants partis en vacances :

« Les apports ? Un bien-être, des rires et des plaisirs. Ces vacances ont permis de pouvoir mettre la maladie entre parenthèses, de penser à autre chose, de retrouver des moments de complicité loin de la vie du quotidien. »

« Ayant mis ma mère en hébergement temporaire, j'ai pu décompresser sachant qu'elle était entre de bonnes mains et sous surveillance. C'était rassurant qu'elle ne soit pas seule pour s'alimenter, se laver. Le calme de la mer et le changement d'air nous ont fait oublier pour quelques temps les problèmes familiaux. J'ai pu partir sans m'inquiéter pour ma mère. »

Vacances Ouvertes :
1, rue de Metz - 75010 Paris
tél : 01 56 03 92 92 - fax : 01 42 47 11 91
bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr

Un projet soutenu par :



Notre association est partenaire des régions :

